

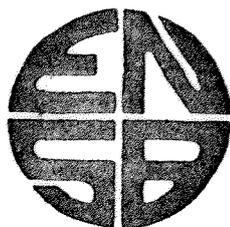
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Rôle de la bibliothèque
publique dans la satisfaction
des besoins en information
des travailleurs immigrés

SECK Mamadou

ANNEE : 1985

21^{ème} PROMOTION



DIPLÔME SUPÉRIEUR DE BIBLIOTHÉCAIRE

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

ROLE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DANS LA SATISFACTION

DES BESOINS EN INFORMATION DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS .

MAMADOU SECK

Sous la direction de Monsieur LARBRE .

1985
35



Année 1985

21ème Promotion

SECK (Mamadou) . - Rôle de la bibliothèque publique dans la satisfaction des besoins en information des travailleurs immigrés : mémoire / présenté par Mamadou Seck . - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaire , 1985 . - 33 f. ; 30 cm.

Mémoire E.N.S.B : Villeurbanne : 1985 : 1
Bibliothèque publique / Immigré , France
Immigré / Bibliothèque publique , France

Nécessité pour la bibliothèque publique d'élargir sa mission aux minorités ethniques , par la création d'un service d'informations sociales.

REMERCEMENTS

A Madame Denise Moreau Lagay
qui nous a consacré une grande partie de son temps, pour
la réalisation matérielle de ce travail . Qu'elle trouve
ici, l'expression de toute notre gratitude .

Nous tenons aussi à remercier
le centre social de la Sauvegarde (La Duchère, 9ème)
qui nous permis d'assister à une réunion et fourni les
procès-verbaux , des dernières séances .

TABLE DES MATIERES

	PAGES
INTRODUCTION	1
1 - OBJET DE NOTRE RECHERCHE	1
2 - DEMARCHE ADOPTEE	2
<u>CHAPITRE I : ANALYSE DES BESOINS EN INFORMATION</u>	4
1 - SIGNIFICATION DE L'INFORMATION	4
2 - EXPRESSION DES BESOINS EN INFORMATION	5
3 - LES BESOINS EN INFORMATION	5
<u>CHAPITRE II : LA SATISFACTION DES BESOINS</u>	7
1 - LE DOMAINE SOCIO CULTUREL	8
2 - LES CENTRES SOCIAUX	9
2-1 ORIGINE	9
2-2 ACTIVITES	10
2-3 FONCTIONNEMENT	11
3 - LES ASSOCIATIONS PAR PAYS D'ORIGINE	11
4 - LES AUTRES SERVICES	12
5 - BILAN	13
<u>CHAPITRE III : ROLE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES COMME</u> <u>SERVICE D'INFORMATIONS SOCIALES</u>	14
1 - DEFINITION DU CONCEPT	15
2 - LES DIFFICULTES A JOUER CE ROLE	15
2-1 LE NON PUBLIC DES BIBLIOTHEQUES	15
2-2 L'ABSENCE DE LOI SUR LES BIBLIOTHEQUES	16
2-3 LE PROBLEME DU PERSONNEL	16

3 - LES AVANTAGES A JOUER CE ROLE	18
3-1 LA NATURE DE L'INSTITUTION	18
3-2 LE ROLE DU BIBLIOTHECAIRE	18
3-3 LA NATURE DU FONDS	19
4 - EXPLORATION DU FONDS	19
4-1 ADAPTATION	19
4-2 DIFFUSION DU FONDS	20
5 - COOPERATION AVEC LES ORGANISMES SOCIAUX	21
<u>CHAPITRE IV : LES EXEMPLES ETRANGERS</u>	23
1 - LE CANADA	23
1-1 CARACTERISTIQUES DE L'IMMIGRATION	23
1-2 SERVICES DESTINES AUX MINORITES	24
2 - LE DANEMARK	25
2-1 CARACTERISTIQUES DE L'IMMIGRATION	25
2-2 SERVICES DESTINES AUX MINORITES	26
<u>CONCLUSION</u>	28
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	30
<u>ANNEXES</u>	32

INTRODUCTION

1 - OBJET DE NOTRE RECHERCHE

Notre note de synthèse de l'année dernière sur " la lecture dans les foyers des travailleurs immigrés ", (1) nous a permis de constater que " l'utilisation de l'écrit dans la vie quotidienne est fonction de la signification sociale attribuée à la pratique de la lecture, mais aussi du degré de maîtrise des codes linguistiques plus ou moins complexes qui permettent d'accéder au contenu, ainsi que des points de repères nécessaires pour se reconnaître dans la diversité des documents et des espaces d'offre de livres " . (2)

Cette réalité est vécue par la bibliothèque comme une impasse dans sa tentative d'introduire le livre en milieu immigré. Pourtant cette population en apparence homogène, est divisée en deux catégories sur le plan culturel : les lecteurs (que l'on peut considérer comme de faibles lecteurs) et les non-lecteurs.

(1) Mémoire DSB , n° 26, 1984 .

(2) Intervention de Monsieur Perret au colloque Henin Beaumont.
20 - 21 novembre 1981 .

Cette typologie fondée sur la maîtrise de la langue du pays d'accueil, n'est pas comparable à celle que nous ont révélé les enquêtes statistiques sur les pratiques culturelles des Français (3). La dialectique lecteurs-non-lecteurs, ayant comme intermédiaire, les moyens lecteurs et les faibles lecteurs, couvre une réalité différente. Cependant, il existe une caractéristique commune à ces deux groupes, à savoir, l'absence d'évolution entre les non-lecteurs et les faibles lecteurs.

Cette situation constitue l'axe principal de notre réflexion. Elle interpelle la bibliothèque sur sa capacité à fournir un service autre que le livre, qui permettra, non seulement de satisfaire les immigrés, mais aussi l'ensemble des usagers.

2 - DEMARCHE ADOPTEE

Pour tenter de faire l'inventaire des besoins des immigrés, nous n'avons pas enquêté auprès de cette population, cette procédure n'étant pas adaptée à ce que nous cherchons à étudier. Certes, il s'agit d'évaluer les besoins en information des immigrés, mais ceci n'est qu'un aspect d'un problème plus difficile : la recherche de solutions aux obstacles rencontrés par la bibliothèque publique dans l'offre de biens culturels. Notre expérience de l'année dernière nous a montré les difficultés des enquêtes auprès des immigrés qui ont souvent du mal à exprimer leurs besoins, et émettre des vœux sur quelque chose qui n'existe pas, ou qu'ils ignorent. Ainsi, pour contourner cet obstacle, nous avons enquêté auprès des organismes (centres sociaux, associations...) auxquels les immigrés ont souvent recours.

(3) L'expérience et l'image des bibliothèques municipales.-
Enquêtes menées en 1979 par l' ARC in BBF T 25, n°6, 1980 .

Cette démarche nous a permis de récolter des informations sur les besoins des immigrés tels que ces organismes pouvaient les appréhender et sur les possibilités de coopération entre tous les organismes concernés dans la perspective d'un service d'information et de documentation dans les bibliothèques.

Ce travail se présente en quatre chapitres . Dans un premier chapitre, nous essayerons à travers l'analyse des besoins des immigrés, de définir la nature de l'information qui leur est nécessaire . Dans un second chapitre , nous étudierons les structures en place, pour la satisfaction de ces besoins . Nous nous attarderons beaucoup plus sur le secteur associatif qui est le plus en contact avec les immigrés, avant d'aborder dans un chapitre trois, le rôle de la bibliothèque comme service d'informations sociales. Pour mieux persuader de la nécessité d'un tel service en France, nous donnerons au chapitre quatre, l'exemple de quelques pays d'immigration où de tels services ont été créés .

CHAPITRE I : ANALYSE DES BESOINS EN INFORMATION

1 - SIGNIFICATION DE L'INFORMATION

" L'information est devenue une base essentielle du progrès de la civilisation et de la société. Il est largement reconnu aujourd'hui que les manques d'information sont des facteurs qui entravent le développement économique et social des peuples. Ainsi, le problème de l'information n'est pas autre chose que le problème de la gestion du savoir humain, de la mémoire collective que la société doit apprendre à maîtriser efficacement et à utiliser pleinement pour pouvoir progresser ". Cette mise au point faite lors du colloque UNISIT II qui s'est tenu à Paris en 1979, montre bien l'impact de l'information dans les sociétés modernes. Même si l'on parle souvent d'information aujourd'hui, et que l'on semble bien connaître les effets et les mérites de celle-ci, peu de gens sont capables de définir clairement ce concept auquel l'usage a donné plusieurs significations. La fonction d'information peut être prise dans un sens très large, c'est à dire qu'elle comprend même, le fait de conseiller une personne socialement dépourvue. Prise dans ce sens, informer et conseiller sont parfois très près l'un de l'autre. Ceci nous amène à une définition que nous adopterons dans notre exposé : l'information n'est qu'une représentation symbolique de la réalité dont la caractéristique principale est sa capacité à réduire l'incertitude " (4) .

(4) SAVARD(Rejean) . - L'Information dans les bibliothèques publiques comme nouvel instrument de marketing. in documentations et bibliothèques , Oct - décembre 83.

2 - L'EXPRESSION DES BESOINS EN INFORMATION

Toutes les recherches effectuées montrent que l'expression d'un besoin en information est fort complexe. Souvent, les gens ont tendance à percevoir leurs besoins en termes de moyens pour atteindre ceux-ci ; cela ne facilite en rien leur évaluation. Il faut donc pour mesurer les besoins, se tourner vers les traces qu'ils laissent, c'est à dire l'expression des besoins de ces personnes. Pour ce faire, on observe ce qu'ils disent, ce qu'ils font et ce qu'ils sont. Chez les travailleurs immigrés, il y aurait trois niveaux d'expression du besoin :

- le besoin exprimé qui est un besoin conscient d'information. Celui qui peut être verbalisé à des degrés divers. Il se manifeste généralement par une demande d'information soit à la bibliothèque, le plus souvent celle du comité d'entreprise ou le bibliobus, soit ailleurs (centres sociaux, associations...)
- le besoin non exprimé pressenti ou conscient, mais que l'immigré n'arrive pas à exprimer convenablement par manque de maîtrise de la langue française. L'absence d'une institution ou d'un service, ou parfois l'ignorance même de l'existence de ce service, peut nuire à l'expression de ce type de besoin.
- Enfin, le besoin non activé d'information . Les travailleurs immigrés font face certaines fois à des problèmes quelconques, et pour différentes raisons, ils ne réalisent pas qu'il existe des solutions à ce problème. Il s'agit là, d'un barrage psychologique, car pour eux, avouer leurs besoins d'information en s'adressant à une personne ou à une institution, cest mettre au jour leurs faiblesses ou carences. A partir de ces constatations, on peut se demander de quelles sortes d'information ont besoin les immigrés.

3 - LES BESOINS EN INFORMATION

Nous vivons dans une société d'information. Actuellement, la quantité d'information déversée sur le marché est telle, qu'aucun individu ne pourrait être seul capable de la maîtriser.

Les services d'information se multiplient, et à l'autre bout de la chaîne de l'information, se trouve le lecteur avec des besoins spécifiques personnalisés. Comment alors l'information peut-elle devenir un problème ? Comment peut-on manquer d'information ? La société a plus ou moins perdu le contrôle de l'information qui n'arrive pas au bon moment. Elle n'est pas fournie à la bonne personne ou bien elle est inégalement distribuée. Obtenir la bonne information au bon moment, peut devenir un défi difficile à relever surtout pour les immigrés qui ne parviennent pas à exprimer leurs besoins. La science de l'information qui s'attache à organiser les processus de communication de telle sorte que le transfert optimal d'information soit efficace et rapide, distingue deux types d'information : les informations pratiques et les informations documentaires. Cette typologie recouvre parfaitement les besoins des immigrés. Mais, plus que les besoins en information documentaires, ce sont les besoins en informations pratiques qui dominent. Pour obtenir ces informations, les immigrés font appel à différentes institutions : centres sociaux, associationsetc. Selon que l'on se situe dans le réseau institutionnel des bibliothèques publiques, on parlera de sources formelles et de sources informelles. Ces différentes sources seront considérées comme les intermédiaires entre les immigrés et l'écrit pour la satisfaction de leurs besoins.

CHAPITRE II : LA SATISFACTION DES BESOINS

Il ne s'agit pas de faire ici le bilan de la satisfaction des besoins en information des immigrés. Ces besoins sont difficiles à évaluer pour les raisons citées plus haut (5). Notre objectif sera d'étudier les structures existantes qui ont pris en charge ces besoins. Si dans les pays de longue tradition de lecture publique " les bibliothèques municipales sont l'école et l'université, des centaines de milliers d'immigrants , les préparant à trouver une place dans la société " (6) , en France, cette mission est assurée par le secteur associatif. Les actions menées par les bibliothèques publiques sont souvent isolées et sans lendemain. Elles consistent le plus souvent en dépôts de livres dans les foyers ; or, ceux-ci ne présentent aucune structure (locaux, personnel ..) prête à accueillir ce service. Nous allons donc essayer d'étudier ce milieu associatif. Ce secteur s'inscrit dans une dynamique sociale qui explique son apparition, son développement, son fonctionnement et ses contradictions . Il importe donc de soumettre à une évaluation les institutions qui composent ce secteur, pour mieux apprécier le rôle qu'elles jouent, et leurs capacités d'adaptation au contexte culturel.

(5) Voir chapitre I : analyse des besoins en information.

(6) ICARDO (Marie-Noëlle) . Les Bibliothèques et les immigrés aux Etats Unis. In BBF, 1982, n° 4, P.195-205.

1 - LE DOMAINE SOCIO-CULTUREL

C'est le réseau informel de la lecture publique, qui vise, à travers les centres sociaux et les associations par pays d'origine, à développer la communication, transformer les rapports sociaux, désenclaver la culture, la relier à la vie, ou la faire surgir d'elle. Les activités proposées visent le délasserement, le divertissement et le développement. Cette fonction de développement est dominante sans être exclusive. Elle s'exerce dans la pratique d'activités manuelles, artistiques, sociales et intellectuelles. Tout ceci s'inscrit dans un projet d'intégration sociale, de restructuration, voire, de changement social. Ceci différencie ces institutions des bibliothèques, qui sont des organismes de " pure" diffusion culturelle.

S'il existe une grande diversité dans la réalisation de ce projet social, trois objectifs restent communs à tout ce secteur associatif :

- Alphabétiser les immigrés dans les délais les plus brefs, pour permettre leur insertion sociale
- Affirmer leur identité culturelle par des programmes d'enseignement, d'activités culturelles et de loisirs.
- Assurer un service d'information pour la satisfaction des besoins ponctuels, lorsque les immigrés ne parviennent pas à assurer leur propre documentation. D'autres objectifs, telle, la création d'un fond documentaire pour les chercheurs s'occupant des problèmes, ont été évoqués par les plus hardis ; ou alors, la mise en place des moyens de formation adéquats pour les encadreurs des immigrés. (7) .

(7) On peut citer l'Association Culture Formation Alphabétisation du lyonnais (ACFAL), qui a mis en place un centre de documentation dans ce but.

2 - LES CENTRES SOCIAUX

Sont considérés comme centres sociaux, " les institutions qui disposent de locaux permettant de regrouper diverses activités sociales, familiales, médico-sociales ou culturelles, mises à la disposition de la population d'un secteur géographique donné " (8). Les centres sociaux accueillent les personnes et les familles, sans distinction, et s'efforcent de jouer un rôle actif dans l'animation de la collectivité. On constate que dans ces centres à fonctions polyvalentes, une fréquentation plus grande d'enfants, et surtout de femmes d'immigrés. Ces femmes, ne travaillant pas en général, n'ont aucun contact avec la société d'accueil. La mission du centre, est d'être : " plus qu'un abri pour des services et des activités plus ou moins liés entre eux, un dispositif d'animation de l'action sociale au niveau du secteur géographique d'intervention ", et, " plus qu'un équipement voué à l'action curative et réparatrice, un organisme à vocation éducative, préventive et promotionnelle " . (9) .

2-1 - ORIGINE DES CENTRES SOCIAUX

L'origine des centres sociaux remonte aux maisons sociales de l'Œuvre sociale. Elle proposait comme but, l'amélioration de la vie du peuple à tous les degrés par la pénétration des masses. La fonction remplie par les premières réalisations de centres sociaux, visait surtout l'aide sociale. Puis, vers 1950, dans certaines de ces institutions, se créent des services socio-culturels : ateliers d'activités manuelles, bibliothèques, club de lecture.

(8) LABOURIE (Raymond) . - Les Institutions socio-culturelles
Paris : P.U.F., 1978 .

(9) Idem.

Dans une troisième étape, ces institutions ouvrent progressivement leur gestion aux usagers, et certains orientent leurs actions vers une activité communautaire de quartier ; c'est ce qui explique la fréquentation de ces institutions par les immigrés, qui se sentent plus près d'elles. Un autre fait déterminant, c'est le plus souvent la participation à la gestion de ces centres par les communautés qui les utilisent.

2-2 - LES ACTIVITES

A leur fonction médico-sociale de départ, (consultation maternelle, garderie, crèche), sont venus s'ajouter des services culturels (bibliothèque, centre de documentation). Cependant il n'y a pas de modèle unique. Selon le secteur géographique d'intervention, on voit des centres qui ont une fonction d'aide sociale individuelle, c'est à dire, un simple service de renseignements, d'aide aux démarches administratives, de relais entre les administrations et les immigrés. D'autres disposent de services culturels avec des activités éducatives de loisirs : expositions, projections de films, débats etc... Mais tous les centres ont en commun, le fait d'être des services à la disposition des couches les plus déshéritées de la population. Leurs activités intéressent autant les jeunes gens que les adultes, les immigrés que les Français. Ceci est très important, car il ôte tout complexe aux immigrés qui peuvent se rendre compte que certains Français rencontrent les mêmes difficultés qu'eux. (10) . Le volontariat et la non exigence d'un niveau scolaire, expliquent la participation des immigrés aux activités des centres sociaux, mais aussi le faible pourcentage de fréquentation des bibliothèques, qui, elles, nécessitent la maîtrise préalable de la langue.

(10) L'illestrisme n'est pas le simple fait des immigrés. La société actuelle dans son ensemble, est confrontée à ce problème. Voir à ce sujet le rapport Espérandieu.

2-3 - FONCTIONNEMENT

L'analyse du fonctionnement et de la gestion des centres sociaux, nous révèle une situation hétérogène. Ces centres dépendent tous du ministère de la Santé, secrétariat d'Etat à l'action sociale. Pourtant, la majeure partie d'entre eux ont une vocation culturelle. Aujourd'hui; elle est devenue dans la plupart des cas, l'activité principale des centres. Cette situation paradoxale, met en lumière l'ambiguïté même de la mission de ces organismes. La gestion s'exerce soit, directement par des associations loi 1901 où les usagers sont participants, soit, à distance par des organismes importants (caisses d'allocations familiales, caisses de mutualité) dont relèvent plusieurs équipements. Ainsi ressort une caractéristique principale du centre social, du fait qu'il procède d'une rencontre et d'un partage des responsabilités entre plusieurs qualités d'acteurs de la vie sociale.

La seconde difficulté provient du mode de financement qui est assuré par l'Etat à 40%, les caisses nationales d'allocations familiales à 40%, et la municipalité à 20%. Une plus grande participation des municipalités serait souhaitable, dans la mesure où les communes peuvent mieux juger des réalités des populations vivant sur leur territoire. Mais le problème le plus urgent, est celui du personnel. La plupart des centres sociaux disposent d'un personnel bénévole sans grande formation, qui travaille dans des locaux peu adaptés à la situation.

3 - LES ASSOCIATIONS PAR PAYS D'ORIGINE

Les associations se proposent de combler un double vide : d'une part, celui qui découle de la disparition du cadre traditionnel de vie du pays d'origine, d'autre part, celui qui existe entre les immigrés et la société d'accueil.

Elles regroupent des personnes ayant des centres d'intérêt communs sur le plan ethnique. Elles sont des enjeux importants pour les immigrés. C'est l'un des outils permettant de reconstruire une société abandonnée, une sphère de liberté face à une société dont ils ne maîtrisent pas les codes. Aussi bien unifonctionnelles que multifonctionnelles (activités diverses, animations, protection) , ces associations répondent aux besoins nouveaux des immigrés : la reconnaissance du pays d'origine, de sa culture, besoins que les bibliothèques parviennent difficilement à satisfaire.

Pour les besoins de cette cause, les associations disposent de films, cassettes de musiques du pays d'origine. Ils disposent également de documents écrits qui proviennent le plus souvent de dons d'organismes sociaux, ainsi que des magazines et journaux du pays d'origine. Mais le principal problème est celui du financement. A l'occasion de la création de centres d'informations ou d'autres activités, les subventions perçues ne permettent pas la réalisation des objectifs. De plus, le problème du personnel, souvent bénévole, est constitué par les utilisateurs eux-mêmes. Ainsi, les projets les plus ambitieux atteignent difficilement le niveau de satisfaction désiré. Une collaboration et une consultation avec les différents organismes culturels seraient nécessaires pour une aide matérielle, mais aussi pour une planification des activités et des produits à mettre à la disposition des utilisateurs.

4 - LES AUTRES SERVICES

Il s'agit de ceux offerts par le réseau institutionnel de la lecture publique. Les bibliothèques municipales à travers les bibliobus desservent les foyers et les comités d'entreprise pour les besoins documentaires des immigrés. Les demandes se limitent à quelques ouvrages ayant trait^{soit} à la formation professionnelle, soit au pays d'origine.

Dans le cas des foyers, le dépôt est considéré par les directeurs, comme un surcroît de travail. En plus, il est rare qu'il existe une structure et des personnes pour s'occuper des ouvrages. De par la mobilité des habitants, ce service n'obtient pas les résultats escomptés et cela se traduit par un taux élevé de livres perdus . (11) . Pourtant, ces besoins documentaires devraient être les plus faciles à satisfaire ; Ce sont les seuls besoins des immigrés qui s'expriment clairement, car ces demandeurs maîtrisent la langue. Il serait donc urgent que les bibliothèques prennent comme relais le secteur associatif qui en a bien besoin.

5 - BILAN DE LA SATISFACTION DU BESOIN

La question que l'on se pose, est de savoir si le secteur associatif est à la hauteur du projet que nous venons d'esquisser. Il apparaît qu'il ne répond pas entièrement aux besoins des immigrés en raison de ce qui a été évoqué plus haut : manque de moyens, de personnel et d'une politique cohérente. Cependant, ces institutions font désormais partie du paysage culturel. Elles ont prouvé au fil du temps, et surtout dans la situation actuelle leur importance. Si l'on ne peut nier aujourd'hui quelques unes de leurs limites, ou taire certaines de leurs difficultés, leur exemplarité, leur part d'innovation méritent d'être soulignées et prises en compte par les bibliothèques. Ces dernières devraient être attentives à la vie et aux activités de ces institutions. Sans s'imposer à elles, la bibliothèque publique devra être prête à intervenir. Ainsi, elle aura un rôle de relais humanitaire pour des activités et des services à partir ou autour du livre.

(11) Voir mémoire DSB, n° 26, 1984

CHAPITRE III : ROLE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES COMME
SERVICE D'INFORMATIONS SOCIALES

En France, l'affirmation du rôle de centre d'informations sociales des bibliothèques publiques s'appuie sur un passé déjà long qui n'existe que dans les textes . " Un triple but de la librairie publique : renseigner, distraire, enseigner ", proclamait Eugène Morel en 1910, l'oeil fixé sur les réalisations anglo-saxonnes. Et il précisait : " renseigner, fournir vite et à toute heure, selon les besoins de l'instant, les renseignements, la documentation de la vie, des sciences et des métiers " . (12) .

Dans les faits, plus d'un demi-siècle après, on constate que cette idée de bibliothèque service d'information reste embryonnaire. Cette activité a du mal à acquérir en France une existence autre que marginale. Révélatrice d'un point faible, l'existence de ces services aura le mérite de reposer le problème en terme d'urgence. La conjoncture économique a généralisé et fait ressortir des besoins nouveaux : ceux des travailleurs immigrés auxquels les bibliothèques se sont senties obligées de répondre si elles veulent garder leur image de service utile et digne de ce nom. En rejetant ce type de service qui répondrait non seulement aux besoins de tous les groupes sociaux, et pas seulement ~~aux~~ besoins des usagers traditionnels, " la bibliothèque risque de s'enfermer dans une image culturelle périmée et perdre ses chances de s'ancrer dans les nouvelles réalités culturelles de la lecture publique " . (13) .

(12) MOREL (Eugène) . La Librairie publique. Paris : A. Colin, 1910 .

(13) Lecture et bibliothèques publiques : Actes/du colloque Hénin-Baumont, 20-21 NOV. 1981 .

1 - DEFINITION DU CONCEPT

Le slogan le plus souvent utilisé pour inciter les bibliothèques à développer leurs services est : " le livre partout et pour tous " . Il s'agit là, d'une vision très restreinte des possibilités d'une bibliothèque. Cette vision restrictive du rôle de la bibliothèque explique peut-être les maux dont elle souffre. La bibliothèque publique doit s'efforcer de proposer plus que le livre et la lecture si elle veut se développer . Le concept de bibliothèque publique comme service d'informations sociales répond à cet impératif. Il s'agit d'un service qui propose une documentation pratique sur des questions administratives ou des sujets concrets intéressant la vie quotidienne . La bibliothèque proposera des informations extraites de ses collections . Elle devra aussi collecter toute la documentation produite par les administrations . Les usagers trouveront réunis en un seul endroit, les divers renseignements concernant les modalités de la vie pratique . Ce concept , mis en valeur , élargit considérablement la mission de la bibliothèque publique . D'une conception statique, elle passe à une conception dynamique, qui répond mieux aux exigences de la société.

2 - LES DIFFICULTES A JOUER CE ROLE

2-1 - LE NON PUBLIC DES BIBLIOTHEQUES

En France, le recours aux bibliothèques pour les recherches d'informations ponctuelles et pratiques est un réflexe encore à créer . Ceci est d'autant plus vrai chez les immigrés, pour qui, la bibliothèque reste un lieu fermé , une institution prestigieuse réservée à une certaine élite . Cette situation amène les bibliothèques à réfléchir sur l'opportunité de la création d'un tel service . La bibliothèque doit avoir un rôle provocateur , qui consistera à créer le besoin du livre non pas en tant qu'outil intellectuel

mais comme un support de dialogue, et comme une aide indispensable pour résoudre les problèmes de la vie de tous les jours .

2-2 - L'ABSENCE D'UNE LOI SUR LES BIBLIOTHEQUES

Dans le domaine des bibliothèques, la France accuse un retard considérable . L'une des raisons principales de cette faiblesse, tient à l'absence de législation sur les bibliothèques publiques . Actuellement , l'existence des bibliothèques municipales ne dépend que de la bonne volonté des élus municipaux , ce qui explique que toutes les villes ne disposent pas d'un tel équipement. L' Etat ne se contente que des subventions d'équipement et de construction , celles ci diminuent d'année en année, d'où une certaine hétérogénéité des situations . Dans ce contexte, la prise en compte des besoins des immigrés, dépendra en grande partie de la coloration politique de la municipalité et de l'idée qu'elle se fait de l'immigration . En tout état de cause, une loi sur les bibliothèques devra prévoir le véritable développement du réseau de lecture publique, et donner les moyens nécessaires à ce développement, sans cela, il continuera de régner une certaine confusion quant aux buts et objectifs à atteindre .

2-3 - LE PERSONNEL

Les bibliothèques françaises souffrent toutes du manque de personnel . Dans la majeure partie des cas, le personnel doit mettre les "bouchées doubles", pour simplement arriver à assurer un service de base . Dans ce contexte, on peut difficilement leur demander d'offrir de nouveaux services, dont ils ne sentent peut-être pas la nécessité. Ce type d'opération demande beaucoup de recherche et de planification , ce que bien souvent le personnel en place ne peut mener, parce que trop pris par les tâches quotidiennes.

D'autres problèmes , d'ordre psychologique , se posent au personnel . Ce dernier n'échappe pas aux ressentiments et aux frictions entre les Français et les Immigrés . Certains d'entre eux peuvent parfois faire preuve de préjugés, ou considérer les minorités comme des "stéréotypes plutôt que comme des individus" (14) . Il est essentiel de faire prendre conscience de ces problèmes au personnel et de l'encourager à revoir son attitude envers les minorités. Il faut qu'il comprenne, que malgré l'existence d'un service spécifique , les minorités sont partie intégrante de la communauté et ont besoin du soutien et de l'attention de l'ensemble du personnel . Malheureusement , cet aspect des relations humaines n'est pas pris en compte dans la formation des bibliothécaires .

Si l'on veut que les bibliothèques publiques se développent , et offrent des services d'informations sociales, il faudra revoir le dossier du personnel .

Mais à tous ces obstacles, s'ajoute un lourd héritage du passé, qui a confiné pendant longtemps la bibliothèque dans un rôle de conservation . Certes aujourd'hui, il existe des acquis appréciables, mais il reste beaucoup à faire .

(14) Recommandations du groupe de travail " services de bibliothèques destinés aux minorités ", de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires .(IFLA)

3 - LES AVANTAGES A JOUER CE ROLE

3-1 - LA NATURE DE L'INSTITUTION

Historiquement, les bibliothèques ont été des centres indispensables à la préservation et à l'utilisation d'informations nécessaires aux opérations de la vie économique des peuples . Elles servaient les autorités civiles, en ce sens que celles-ci pouvaient y trouver les renseignements indispensables à une bonne gestion de l' Etat. La culture occidentale atteignant un niveau très complexe, et les techniques se développant à un rythme accéléré, la dépendance aux documents écrits se développe. C'est ainsi que la bibliothèque intensifie de plus en plus son rôle d'agence de l'information. Elle devient un service public qui recueille et organise l'information; un terrain neutre qui vise à servir tous les éléments de la population et ce , gratuitement. Que ce soit dans le contexte urbain ou rural, les bibliothèques sont partout présentes pour répondre aux besoins des communautés. Avec l'extension des formes modernes de la communication, elles sont un des rares lieux où se rencontrent, le livre et les autres types de documents visuels, sonores et audiovisuels.

3-2 - LE ROLE DU BIBLIOTHECAIRE

" Les bibliothécaires ont déjà un certain entraînement pour interpréter, référer s'il y a lieu, ou répondre aux utilisateurs " (15) . Dans le passé, le bibliothécaire a généralement considéré l'accroissement de son stock et sa conservation, comme plus importants que l'exploitation de l'information.

(15) SAVARD (Rejean) . - L'Information dans les bibliothèques publiques in Documentation et bibliothèques, oct-déc. 1983.

Mais les mutations sociales et l'évolution de la profession, ont fait qu'aujourd'hui, lorsqu'on aborde le problème de la documentation pour une information rapide, précise et complète, il devient évident, que seuls les bibliothécaires peuvent assumer cette charge. Cependant par le pouvoir de sélection que lui a donné son rôle traditionnel et par la mission que s'est fixée l'institution qu'il sert, le bibliothécaire peut aller à l'encontre de sa mission en privilégiant l'acquisition et la conservation des livres à l'assistance personnalisée.

3-3 - LA NATURE DU FONDS

L'information sociale dont on a besoin existe généralement déjà dans les collections des bibliothèques. Ce fonds peut-être, général ou spécialisé. L'information est, soit sous forme de livres, de périodiques, de films, de disques ou de cassettes. Un éventail de matériel (diapos, magnétophones, lecteurs de microfilms, photocopieurs etc...) existe pour l'exploitation et la mise en valeur de ces fonds. Il comporte aussi un important nombre de catalogues et de bibliographies qui aident beaucoup à la recherche de l'information à l'intérieur comme à l'extérieur de la bibliothèque.

4 - EXPLOITATION DU FONDS

4-1 - LES ADAPTATIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

Tout d'abord, la bibliothèque devrait définir les besoins d'informations spécifiques à son lieu d'implantation, car, ce sont ces besoins qui, finalement, déterminent l'organisation et l'adaptation du fonds.

Il peut être élargi et amélioré dans certains domaines spécifiques. Devant les efforts développés pour mieux faire connaître et satisfaire les besoins des analphabètes, la bibliothèque a un rôle important à jouer. Elle pourrait fournir aux enseignants, des textes, des manuels et des cassettes de lecture. Elle peut aussi servir de point d'orientation pour les enseignants, en établissant des bibliographies critiques de manuels et d'autre matériel destiné à l'alphabétisation. En jouant ce rôle, elle parviendra à convaincre les éditeurs de la nécessité de produire d'avantage de livres et d'autres matériels, dont le contenu, par la présentation de la langue, peut convenir à des adultes qui éprouvent des difficultés à lire.

Au niveau de l'animation, les collections réunies dans certaines bibliothèques à l'intention des immigrants, serviront de base et de guide pour l'organisation de manifestations axées sur la musique du pays natal en complément, des films documentaires et de divertissements. Le matériel audiovisuel de la bibliothèque pourrait jouer un rôle très utile dans ces manifestations. De plus, ce dernier pourrait être l'objet de prêts, tout comme les livres qui pourraient servir d'illustration à des thèmes d'expositions.

4-2 DIFFUSION DU FONDS

Plus que le livre, cette diffusion devrait se fonder beaucoup plus sur la documentation sociale et pratique. Ce sont les nouveaux produits collectés par la bibliothèque. Il s'agit de documents relatifs à la vie quotidienne : depuis les imprimés administratifs aux horaires des trains, en passant par les fascicules des services sociaux. Ces documents sont gratuits. La documentation serait organisée et présentée sous forme de dossiers et par thèmes. Elle serait comme le livre, l'objet de dépôt ou de consultation sur place. Elle pourrait aussi être distribuée à l'occasion des animations organisées par la bibliothèque sur un thème se rapprochant du contenu du document.

Un autre lieu privilégié de diffusion, sera la bibliothèque du comité d'entreprise, où la consultation des dossiers sur les contrats de travail, la sécurité sociale, la constitution de la retraite seraient utiles pour les ouvriers immigrés et français en général. La bibliothèque devra signaler ce fonds nouveau, car même en dehors des immigrés, le public n'est pas habitué à découvrir ce genre de documentation.

5 - COOPERATION AVEC LES ORGANISMES SOCIAUX

La bibliothèque devrait, dans la mesure du possible, coopérer avec les centres sociaux et les associations dans tous les locaux pouvant se prêter à cette forme de coopération. Ce n'est que par ce moyen qu'elle arrivera à toucher les immigrés. Même si ce n'est pas pour chercher une information, il y a de fortes chances que le travailleur immigré se rende sur les lieux dans l'espoir de rencontrer des compatriotes.

En dehors de ces lieux de diffusion de l'information pratique, il est indispensable pour la bibliothèque, de connaître les autres sources d'information et de conseil qui existent localement. Ceci permettra d'y orienter les demandes qu'elle ne pourra pas satisfaire, car, pour la bibliothèque, il est bien entendu que ce type de service n'est qu'une activité parmi tant d'autres. Cette orientation ne peut se faire que si la bibliothèque a, au préalable, établi des fichiers dans lesquels ces établissements sont soigneusement répertoriés, avec leurs adresses, numéros de téléphone, horaires d'ouverture, mais surtout les domaines d'activité. Il est aussi possible qu'un de ces organismes souhaite travailler en coopération avec la bibliothèque. C'est le cas, par exemple, de l'annexe de la bibliothèque municipale de la Part-Dieu, implantée à la Duchère. Cette annexe partage les mêmes locaux que le centre social du Plateau. Il se trouve aussi que dans certaines de ces activités d'animation, le centre social utilise les fonds de la bibliothèque.

Il en est de même de la bibliothèque qui, pour ses animations, occupe les locaux du centre. Une telle coopération est bénéfique à toutes les parties. Non seulement la bibliothèque et le centre tirent profit d'une connaissance et d'une compréhension mutuelles, mais le public auquel le service est destiné, aussi.

Il y a donc un public et des structures pour l'information sociale. Mais il faut prendre garde, dans l'état actuel de la situation des bibliothèques (faible taux de fréquentation) de ne pas se laisser aller à l'idée que la documentation sociale amènerait le non public à devenir lecteur. Les chemins qui mènent vers la lecture, passent d'abord, impérativement, par l'alphabétisation , pour laquelle les bibliothèques ont aussi leur mot à dire. Cependant, la documentation sociale et les bibliothèques auront pour mérite, de répondre à des besoins. Ce n'est que de cette façon que la bibliothèque peut sortir d'un passé qui l'a trop marquée.

CHAPITRE IV : LES EXEMPLES ETRANGERS

Les bibliothèques publiques se fixent comme but, d'atteindre et de desservir tous les groupes ethno-culturels de leur communauté. Le concept de service de bibliothèque a été adopté dans plusieurs pays, et il a permis d'obtenir des résultats remarquables. La structure de ces nouveaux services, diffère beaucoup d'un pays à l'autre. Elle dépend du système adopté par chaque pays, qui est en fonction de la nature de l'immigration, mais aussi d'une politique nationale dans les pays d'accueil. Avant de donner une vue d'ensemble du rôle joué par les bibliothèques dans les deux pays que nous allons étudier : Canada et Danemark, nous essaierons de montrer les traits caractéristiques de l'immigration dans ces pays. Ceci nous permettra de placer le problème dans une perspective correcte, afin de mieux expliquer le retard français.

1 - LE CANADA

1-1 - LES CARACTERISTIQUES DE L'IMMIGRATION

Le Canada a connu deux vagues d'immigration : une, avant guerre, composée de paysans et d'ouvriers non qualifiés, et une autre, après guerre, composée au départ de réfugiés politiques des pays d'Europe déchirés par la guerre, puis de personnes recherchant une meilleure situation économique. Les réfugiés étaient principalement des intellectuels très attachés à leur pays d'origine et avaient une conscience politique très développée.

Même ceux qui avaient émigré pour des raisons uniquement économiques furent sensibilisés par la culture des nouveaux immigrants, désireux de revendiquer leurs droits culturels. Un autre phénomène social apparut presque partout dans les années 60. Ce fut le renouveau d'intérêt marqué par les immigrants pour l'ethnicité. Même si les immigrants subissaient de fortes pressions tendant à leur assimilation, on doit reconnaître que la situation canadienne a toujours été favorable au maintien de l'identité culturelle comparativement à celle de beaucoup d'autres pays d'immigration . (16) .

1-2 - LE SERVICE DESTINE AUX MINORITES

Au Canada, la nécessité de fournir des services de bibliothèque à tous les groupes ethno-culturels a été reconnue officiellement, et les efforts entrepris dans ce sens, sont pleinement soutenus par les pouvoirs publics aux niveaux fédéral, provincial et municipal. Les bases de cette politique ont été jetées en 1964 avec la création par le gouvernement fédéral d'une commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. des programmes à long terme ont été établis. Mais du point de vue des bibliothèques, le fait le plus marquant a été la création du biblioservice multilingue de la Bibliothèque Nationale . (17) .

(16) Ceci est dû en partie à ce que les communautés nationales qui ont fondé le Canada, ont établi la confédération sur la base de garantie constitutionnelle destinée à sauvegarder leur propre identité linguistique et culturelle

(17) La création de ce service fait suite au discours du premier ministre canadien, devant le parlement en 1971 et concernant les bibliothèques.

Le but de ce service est de mettre à la disposition des lecteurs, des documents publiés dans les langues non officielles du pays, par l'intermédiaire du réseau des bibliothèques publiques existantes. Les services régionaux et provinciaux de bibliothèques, sont chargés de déceler les besoins des communautés qu'elles desservent. Ils transmettent au biblioservice multilingue, des commandes groupées réparties par langue. Aujourd'hui, cette structure a évolué, donnant naissance à des centres d'information, car le prêt de livres ne répondait qu'à une partie des besoins globaux des immigrants. C'est ainsi, que malgré l'absence d'une loi nationale sur les bibliothèques, il y a une politique gouvernementale qui contribue au développement de ces services.

2 - LE DANEMARK

2-1 - LES CARACTERISTIQUES DE L'IMMIGRATION

L'immigration danoise est composée de populations appartenant aux groupes de langue arabe, turque, ourdou et yougoslave . Cet afflux d'immigrés en provenance des pays du sud de l'Europe, du Moyen Orient et d'Asie, a donné naissance à deux néologismes : travailleur étranger et travailleur invité. Comme en France, le débat relatif à la situation de la main d'oeuvre étrangère, a porté jusqu'ici sur la situation sociale et les conditions de travail des immigrants, sans que l'on se préoccupe beaucoup de leur niveau culturel. Ce n'est que récemment, avec la création d'un comité chargé de réduire et de faire disparaître cette inégalité que ce droit culturel sera reconnu pour les immigrants. C'est ainsi qu'un comité fut créé. Il demande que les immigrants faisant partie de la population du Danemark, soient informés des aspects pratiques, sociaux et culturels de la vie dans leur nouveau pays. Ce droit est réaffirmé par la loi de 1964 sur les bibliothèques publiques.

2-2 - LES SERVICES DESTINES AUX MINORITES

Il s'agit d'établir sur le plan national une centrale pour faciliter l'accès des travailleurs étrangers aux services offerts par les bibliothèques. Au niveau de chaque municipalité, se fait la gestion des collections de moindre importance, composées des ouvrages les plus demandés. Les autorités locales sont responsables de ces services. Pour le traitement des fonds, les bibliothécaires se font assister par des personnes des groupes linguistiques concernés. Parallèlement à ce service de bibliothèque alimenté par la collection centrale, il existe des services spécialisés, tels que les centres de loisirs et de consultations. Ces organismes aident les travailleurs à résoudre leurs problèmes pratiques. Ces services spécialisés coopèrent avec les bibliothèques municipales des communes qui leur élaborent une documentation.

L'Etat accorde une subvention spéciale aux bibliothèques publiques, en même temps qu'il finance les fonds destinés à alimenter la collection centrale.

Nous avons limité notre exposé au Canada et au Danemark, mais nous savons que des efforts très importants sont réalisés dans d'autres pays, comme en Grande Bretagne, par exemple, où l'immigration est celle qui ressemble le plus au cas français. A défaut d'une documentation sur ce pays, nous n'avons pu l'exposer. Cependant, ce qui est important de retenir à travers ces deux exemples, est^{que} la création des services destinés aux minorités ethniques, découle d'une politique nationale ou d'une loi nationale sur les bibliothèques publiques. Ceci, dans les pays qui ont mis en place ces services. Donc, plus que la nature de l'immigration, ce qui est déterminant, c'est l'élaboration d'une politique nationale dotée de moyens financiers suffisants pour la création d'un tel service culturel.

Certes, il existe en France des tentatives éparses, mais le problème est si important et si urgent qu'il ne peut pas être solutionné par quelques initiatives individuelles.

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous dégagerons quelques perspectives.

La bibliothèque comme service d'informations sociales s'organisera autour de quelques idées directrices. Les travailleurs immigrés ont droit et ont besoin de l'information que la bibliothèque doit collecter, organiser et diffuser. Le fonds devrait couvrir les deux demandes dégagées à l'analyse des besoins : besoins documentaires, besoins pratiques. La prise de conscience de la reconnaissance de l'identité culturelle des immigrés, doit se manifester par la présence, dans les fonds de la bibliothèque, de documents écrits et audiovisuels concernant le pays d'origine. Cette documentation peut être obtenue par le biais des ambassades. Ainsi, par exemple, le ministère de l'Éducation nationale du Portugal, prévoit sur son propre budget, l'achat de manuels . Ceux-ci sont destinés aux associations des pays d'accueil qui prodiguent l'enseignement aux enfants portugais. La même démarche sera à suivre pour l'acquisition de films et documentaires sur le pays d'origine. La bibliothèque doit privilégier ce genre de documents. Nous avons constaté lors de notre étude de l'année dernière (18), que les films et la télévision représentaient une grande partie des loisirs des immigrés. C'est dans ce secteur même, et dans celui de l'information pratique que la bibliothèque doit coopérer avec tous les organismes associatifs . (19) .

(18) Mémoire DSB, n° 26, 1984.

(19) Annexe

Centre d'informations sociales, la bibliothèque peut le devenir, sans que cela porte atteinte à sa fonction culturelle. Cette orientation " grand public " , axée sur l'information directement consommable, est à notre avis, plus susceptible de diriger vers la bibliothèque un grand public, d'autant plus qu'elle n'exclut pas sa première fonction. Cette approche est la plus englobante ; elle permettra à la bibliothèque de retrouver un certain dynamisme, mais aussi, l'importance et le caractère essentiel qu'elle mérite.

BIBLIOGRAPHIE

1 / MONOGRAPHIES

- FRANCE.Ministère de la Culture.Direction du livre et de la lecture.Bibliothèques publiques et communautés de l'immigration... Paris : Ministère de la Culture,1984
- GRANOTIER (Bernard) . Les Travailleurs immigrés en France . Paris : Maspéro, 1976
- LABOURIE(Raymond) . Les Institutions socio-culturelles . Paris : PUF,1976
- Lecture et bibliothèques publiques : Actes / du colloque région Nord-Pas de Calais, Henin Beaumont,20-21 Novembre 1981
- MOREL(Eugène) . La Librairie publique .Paris : A.Colin,1910
- ROBINE(Nicole) . Les Jeunes travailleurs et la lecture. Paris : La Documentation Française, 1984
- THOMAS(Eric-Jean) . La Condition des travailleurs immigrés en France. Paris : Unesco, 1982
- VANDEVOORDE(Pierre) . Les Bibliothèques en France : rapport... Paris : Dalloz, 1981

2 / MEMOIRES

- NAKAYAMA(Harumi) . Etude des besoins en information d'un groupe social non intégré : les travailleurs immigrés en France, et la couverture de ces besoins . Mémoire CPU, 1977, 9
- SECK(Mamadou) . La Lecture dans les foyers des travailleurs immigrés : cas de quatre foyers gérés par la Maison du Travailleur Etranger . Mémoire DSB , 1984,26

3 / ARTICLES DE PERIODIQUES

- L'Expérience et l'image des bibliothèques municipales : enquête par sondage auprès de la population nationale .In : BBF, 1980, n° 6, p 265-299
- GIRAUD(Nicole) . Les Besoins documentaires en milieu rural...
In : BBF, 1984, n° 3, p. 224-228
- ICARDO(Marie Noëlle) . Immigrés et bibliothèques aux Etats Unis.
In : BBF, 1982,n° 4, p. 195-205
- Informer, il en restera toujours quelquechose ... In : BBF, 1984, n°3, p. 198-206
- ROADS(James) . Du Rôle des bibliothèques comme service d'informations sociales . In : BBF, 1984, n°3,p. 220-223
- SAVARD(Rejean). L'Information dans les bibliothèques publiques comme nouvel instrument de marketing . In : Documentation et Bibliothèques, 1983, n° 4, p. 139-141
- STEFANI(JeanClaude). Les Immigrés et la lecture publique : quelques questions . In : Trousse-livres , 1982, n° 31 , p.10-14
- Les Travailleurs immigrés et le système de bibliothèques publiques au Danemark . In : Bull. Unesco . Bibl. , 1978,n° 1, p. 24-34
- VITALE(Marie-Claire). Les Centres de documentation sociale...
In : Bulletin ABF, 1983, n°3, p. 5-8
- ZIELINSKA(Marie-France) . Le Multiculturalisme et les services de bibliothèque destinés aux communautés ethniques . In : Bull. Unesco. Bibl. , 1978 , n° 1 , P. 15-23

ANNEXES

LUTTE CONTRE L'ILLETRISME

1 - CADRE DU PROJET

Il s'inscrit dans le cadre de la rénovation du quartier de la Duchère. La commission DUBEDOUX (ancien maire de Grenoble) a pour objectif de permettre à des villes dont certains quartiers sont à rénover, de pouvoir l'entreprendre. Cette commission travaille sur le plan national. Dans le Sud-Est, Saint Etienne et Grenoble ont déjà fait face à ce problème ; la propreté, la salubrité et l'ordre ont fait place au dénuement. A Lyon, deux quartiers ont été retenus dans les projets : La Grapinière, à Vaulx en Velin, dans la banlieue est de Lyon , et La Duchère, dans le 9ème arrondissement. Ce dernier quartier a été construit dans les années 60, pour permettre de loger les français de retour d' Afrique du Nord. Aujourd'hui, une forte implantation de population d'immigrés d' Afrique et du Maghreb occupent ces bâtiments.

2 - BUT DU PROJET

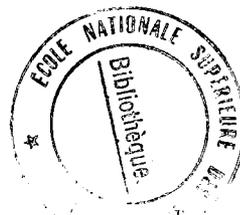
Les organismes sociaux actuellement en place, veulent profiter de la rénovation du quartier pour réactiver tout le tissu social. C'est ainsi, que l'ensemble de la population a été, afin que cette rénovation ne soit pas seulement l'affaire des entrepreneurs, l'occasion d'une reconsidération du quartier, de la vie associative et culturelle. Au delà de la lutte contre l'illétrisme, c'est la maîtrise de l'expression en général, qui est le but à atteindre.

3 - REALISATION DU PROJET

Il est difficile de définir la place de la lutte contre l'illétrisme par rapport à un projet de réhabilitation d'un quartier. Pour surmonter cette difficulté, tous les partenaires sociaux de quartier se sont concertés. Il s'agit du centre social de la Sauvegarde, celui du Plateau, la bibliothèque municipale du 9ème arrondissement qui partage les mêmes locaux que le centre social du Plateau, les différentes écoles du quartier etc... Différentes pistes ont été envisagées afin de trouver la bonne solution. Chaque acteur, sur le terrain, essaie de repérer dans ses contacts journaliers avec la population, comment le fait, de ne pas savoir lire ou écrire, peut gêner dans la vie quotidienne. Les réponses à cette question peuvent être le début de la réflexion sur les solutions à apporter.

Pour plus d'efficacité, deux groupes de travail ont été lancés. Le premier groupe se charge de préparer une enquête pour connaître les besoins de la population. Le deuxième groupe travaille sur le livre et tout ce qui gravite autour. De petits groupes se sont constitués pour réfléchir sur le tissage d'un canevas, permettant de mieux saisir ce que les gens pensent de la lecture, et mieux connaître les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs contacts avec le livre. L'action de ce groupe se matérialise par l'organisation d'expositions. Pendant ces expositions, un important choix bibliographique est fait selon le thème. Il y a aussi une importante campagne de sensibilisation de la population au passage du bibliobus.

Ce projet qui a débuté en 1984, s'échelonne sur trois ou quatre ans, et doit aboutir à une mise en valeur du secteur associatif.



ORDRE DU JOUR :

- Travailler en sous-groupe sur l'élaboration d'une grille de travail permettant de recueillir ce qu'exprime la population du quartier vis-à-vis de la lecture.

L'ordre du jour n'a pas été suivi en raison de l'absence de nombreuses personnes, et de la remise en cause du stage envisagé au départ.

Les points abordés sont les suivants :

I - Les personnes ayant participé à l'échange entre les commissions des différents quartiers font un compte-rendu :

- A Rillieux, il n'y a pas de projet bien précis. Ils n'ont pas reparlé du projet PAE; l'absence des enseignants les gêne beaucoup. Un certain découragement se fait sentir.

- Personne ne représentait Saint-Priest.

- Un prochain échange est prévu le 24 AVRIL -

II - Nous rappelons encore que le financement n'est pas un objectif.

La disponibilité : Nous estimons que le problème ne se situe pas au niveau des " bonnes volontés " individuelles, mais que nous travaillons dans le cadre d'un projet national, et des institutions.

Il est indispensable de chercher comment faire remonter le travail du groupe aux institutions concernées .

III - Françoise Bernillon apporte une information concernant le projet de stage que nous avons évoqué au départ : Il faudrait une mesure exceptionnelle pour un stage école/quartier à la Sauvegarde, puisqu'il ne s'agit pas d'une ZEP.

Ceux qui se décident en ce moment concernant 84/85 et n'ont pas été organisés que dans des ZEP (problème du remplacement des enseignants pris en compte).

Nous renonçons au projet de journées de travail d'ici juin 84, en raison essentiellement du problème du remplacement.

IV - Propositions du Centre Social Sauvegarde :

1°) Une réunion d'information sur l'informatique aura lieu le 27 mars 1984. Le groupe illettrisme est invité à y participer et à réfléchir sur l'intérêt de l'informatique.

2°) Pierre Bourriquand met à notre disposition une documentation sur l'illettrisme et l'informatique.

3°) Les projets du Centre Social :

Ils tournent autour de deux axes :

- Il s'agit de voir si " l'outil " ordinateur peut-être un moyen de déclencher une action inter-institutionnelle au niveau local

- Il s'agit également de poursuivre un objectif plus global, mais qui s'inscrit également dans la lutte contre l'illettrisme : mettre en place des activités pour la période des vacances , en direction des jeunes (11-16 ans) qui soient valorisantes : 4 créneaux :

- La photo
- L'initiation informatique
- Les arts martiaux
- Les échecs

V - Le débat qui a suivi : Françoise repose le problème dans ces termes :

" Est-ce que le projet informatique de Pietre n'est que celui du Centre Social ou bien est-ce que les autres partenaires peuvent avoir un intérêt, être partie prenante, pour concevoir un projet ensemble, inter-institutionnellement ".

Binia Paturle intervient :

- Il s'agit pour AID de garder le cap des plus défavorisés c'est ça leur projet - "Comment faire pour que des ordinateurs ne ratent pas systématiquement ceux qui sont exclus habituellement ? "

Par rapport à cette question, un point de repère a été dégagé :

La possibilité d'utiliser l'équipement ordinateur du Centre Social n'est peut-être pas à développer en faveur de tous les enfants de l'école, mais précisément à l'intention de ceux qui sont le plus en difficulté.

. Un espace informatique semble pour certains un moyen de créer une interrelation entre l'école et son environnement. C'est également un moyen de déclencher quelque chose.

Mais l'ordinateur n'est pas un outil miracle. C'est l'une des pistes possibles pour favoriser la maîtrise de l'expression. Ce n'est pas la seule.

- Pourquoi n'y aurait-il seulement d'un projet informatique ?

Le projet de quartier peut-être MULTI-FORMES -

Il est nécessaire de l'élaborer avant la fin juin 84.

- Un certain nombre de participants interpelle le groupe sur cette question :

Et les adultes ? Comment les impliquer dans notre projet ?

La prochaine réunion est fixée au 24 AVRIL 1984 à 17 heures

au Centre Social de la Sauvegarde

Chantal Lichtenberger : C.M.S. Sauvegarde

Françoise Tahri - Centre de Santé enfants Duchère.

Ordre du jour :

- Face au désarroi que provoque le constat d'illéttrisme que nous faisons nous avons contacté (A.F.L.) Association Française pour la Lecture :
Ils feront part de leurs travaux et recherche , ils répondront à nos questions et à l'aide d'un magnéscope nous montrerons les liens entre apprentissage de la lecture et informatique .

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 AVRIL 1984

1° - Information de l'A.F.L. (Association Française pour la Lecture).

Le groupe local A.F.L. existe depuis septembre 83 . L'objectif de ce groupe est la formation pratique à la lecture .

C'est un lieu de réflexion et de formation. L'A.F.L. s'adresse d'abord aux gens intéressés par la lecture, en dernier ressort aux enseignants. La lecture doit être l'affaire de tous, si non l'apprentissage en est impossible .

2° - Montage à partir de diapositives que nous devons déchiffrer .

Ce fut une expérience intéressante car nous étions en situation d'apprentissage, et nous prenions conscience des mécanismes nécessaires à la lecture .

Réflexion à partir de ce montage :

On ne peut lire que lorsqu'on a compris le sens .

Quand on ne possède pas assez d'éléments qui ne sont pas seulement des éléments graphiques, ce n'est pas facile de déchiffrer .

Ex: ordonnance illisible du médecin . On devine les mots à partir du contexte .

Un autre texte trop technique ; on ne pouvait déchiffrer les mots d'où cette réflexion: lorsqu'on lit quelque chose sans le comprendre cela n'apporte rien .

A plusieurs reprises, certaines personnes n'arrivaient pas à lire les textes présentés et parfois se sont perçues en situation " d'échecs " d'où tendance à abandonner .

Ce montage nous a permis de mieux comprendre et mieux approcher les difficultés et les sentiments par rapport à la lecture .

3° - Nous avons eu une séquence d'apprentissage à l'informatique. Ceci nous a semblé plus destiné pour l'entraînement à la lecture, les moyens à prendre pour un choix de lecture que pour un apprentissage à la lecture - D'autres programmes peuvent le permettre .

Adresse de l'A.F.L.

A.F.L.

Ecole primaire Ambroise Croizat

79 Av. Roger Salengro - 69120 VAULX EN VELIN

CENTRE SOCIAL de la SAUVEGARDE

10^e Avenue - LA DUCHÈRE
69009 LYON - Tél. (7) 835.77.47
C.C.P. LYON 7100-22 L

REUNION DU 29.01.85

TELÉTYPE

Sous groupe sur le livre

PROJET DE BIBLIOBUS.

Nous prolongeons la réflexion déjà amorcée aux réunions précédentes en particulier avec la Bibliothèque Municipale.

Nous constatons que la population de la Sauvegarde ne fréquente pas les bibliothèques du Plateau . Nous ne pouvons envisager une bibliothèque propre au quartier par contre un bibliobus venant sur le marché une fois par semaine le jeudi semble une initiative à promouvoir à condition que ce qui sera proposé soit bien adapté aux centres d'intérêt des familles du quartier .

Il nous paraît important que l'interculturalité soit très manifeste dans le choix d'ouvrages (cultures Maghrébine, Africaine, Sud Est Asiatique Bassin méditerranéen en particulier sans oublier la culture occidentale et française).

Les écoles sont prêtes à favoriser l'information auprès des familles et souhaitent que les classes puissent éventuellement être clientes du Bibliobus .

Il semble aussi qu'un "accompagnement" au moins au départ soit à envisager pour permettre à certaines familles de faire le premier pas .

Avant de reprendre contact avec la bibliothèque municipale il nous paraît important d'affiner le " contenu " souhaitable . Nous pensons faire venir pour un débat un libanais qui fait une thèse sur " la lecture dans le milieu migrant " .

On envisage aussi la possibilité d'expo sur un écrivain ou un genre littéraire, éventuellement une formation aux contes . Il faudra aussi prendre contact avec le C.E.F.I.S.E.M.: documentation, suggestion .

On souhaite que le sous groupe sur l'expression des populations inscrive dans ses objectifs l'expression sur les désirs de la lecture .

Prochaine rencontre MARDI 26 à 11 H. 45 : Projets à court, moyen et long terme

CENTRE SOCIAL de la SAUVEGARDE

10^e Avenue - LA DUCHÈRE
69009 LYON - Tél. (7) 836.77.47
C.C.P. LYON 7100-22 L

COMPTE RENDU - RENCONTRE DU 30.01.85

1er groupe = recherche des besoins reels de la population par rapport au problème de l'illettrisme .

Illettrisme et réhabilitation du quartier :

Il nous a été difficile de définir la place de la lutte contre l'illettrisme par rapport au projet de réhabilitation du quartier de la Duchère - mais il nous apparaît important et indispensable de l'y situer au fur et à mesure que les projets se préciseront .

Nous avons demandé à chaque participant de dire les constats qu'il peut faire dans son service par rapport aux problèmes de l'illettrisme et de signaler les modes de réponses existants .

CONSTATSREPONSES

- Difficultés écriture par rapport-feuille d'impôt	collective par les A.S. secteur .
" " " déclaration ressources CAFAL	Individuelle } A.S. " } Service ESF " } T.F.
imprimé S.S.	
chèques - mandats	
- difficultés de repérage par rapport aux organisations administratives	Individuelle } A.S. - sect. Seclaire " } Conseillers d'orientation.
" " " aux organisations scolaires	
- difficultés de langage et écriture par rapport à la recherche de l'emploi	?
- difficultés de maîtrise par rapport à la gestion financière familiale (les différents postes budgétaires familiaux)	?
- difficultés dans les relations avec les administrations	Individuelle T F (accompagnement)

entamer ce travail de repérage nous a permis d'envisager de le continuer auprès des usagers et chacun dans nos services respectifs en vue de cerner

les motivations des personnes concernées et d'envisager avec eux
d'éventuelles formes de réponses .

Notre outil de travail sera donc cette grille accompagnée de la question
à poser à chacun d'entr'eux .

En quoi le fait de ne pas savoir lire ou écrire vous gêne dans
votre vie quotidienne ?

Cette question devant permettre l'émergence des motivations point de départ
dans le choix des modes de réponses que nous pourrions apporter .

PROCHAINE RENCONTRE LE 12 MARS à 11 HEURES 30 .

ILLETTRISME

Réunion du 26.02.85

Etai~~ent~~ présents : Mmes LAROCHE - DUCROUX - MARQUET - BUCCINO - SIMON -
VINCENT - TAHRI - HULLEAU - POCHET - FIERE
Mrs . GARDES - DIAB - BOURRIQUAND .

Etai~~ent~~ donc représentés : La Conseillère Pédagogique, les Gérani~~ums~~ A. et B,
la P.A.I.O. du 9e Arrondissement, la Bibliothèque Municipale
du Plateau, le Centre de Santé, le C.E.S. de Champagne,
A.T.D. Quart Monde, le C.I.O., le Centre Social de la
Sauvegarde, l'Alphabétisation .

Thème abordé : Comment préparer la population au futur passage du bibliobus ?
par un stage en lien avec le CEFISEM, par une exposition dont
le thème reste à trouver .

STAGE : Madame POCHET et Odette HULLEAU prennent contact avec le CEFISEM
afin de connaître les conditions exactes des stages . Il semblerait
que ceux-ci puissent durer une semaine pendant laquelle les
enseignants seraient remplacés, des assistants étrangers, des
parents du quartier, des membres d'Associations pourraient inter-
venir suivant l'objectif du stage et les projets proposés par le
CEFISEM et le quartier .

Il serait souhaitable que l'A.F.L. , A.T.D. et l'IFRA de Vaise
interviennent au cours de ce stage dont le thème reste à préciser .
Il faudra contacter le Centre Social de BELLIGNY qui a organisé
une session sur le thème du conte, en lien avec le CEFISEM .

EXPOSITION : Pierre BOURRIQUAND donne compte-rendu d'une réunion précédente sur
la réhabilitation du quartier . La Municipalité, non représentée
ce jour là, serait maître d'oeuvre . Un travail doit être fait avec
l'Agence de l'Urbanisme et des sociologues pour une étude préalable.
Dans cette perspective il nous semble important de proposer
des projets à court, moyen et long terme quand aux besoins
et aux demandes de la population .

Il est décidé pour cette année scolaire déjà bien entamée de travailler sur le thème de la ville avec en perspective une exposition des travaux au mois de juin .

Travailleraient sur ce projet : les Ecoles des Géraniums, des Hortensias, la Maison de l'Enfance, le Collège, le Centre Social et son soutien scolaire, A.T.D. Quart Monde, le Centre de Santé, la Bibliothèque pour enfants, le groupe d'Alphabétisation, et toutes les Associations sociales du quartier, de son vécu, de ses transformations, de son devenir et de la façon dont chacun s'y situe .

Toutes demandes précises de bibliographie sur ce thème et toutes propositions peuvent être communiqués à C. VINCENT, Bibliothèque du Plateau T. 866 07.03 (aux heures d'ouverture)

En conclusion : deux idées - force :

- Contacter le CEFISEM
- travaille de groupe sur la ville au sens large du mot, en tenant compte des ages, des intérêts et des possibilités des groupes .

Une prochaine réunion pour faire le point sur : les contacts avec le CEFISEM et sur le travail des groupe .

MARDI 7 MAI 1985 à 11 HEURES 45
au CENTRE SOCIAL DE LA SAUVEGARDE

CENTRE SOCIAL de la SAUVEGARDE

10^e Avenue - LA DUCHÈRE
69009 LYON - Tél. (7) 836.77.47
C.C.P. LYON 7100-22 L

REUNION GROUPE ILLETTRISME DU 16 AVRIL 1985

Personnes présentes : Monique LE BOUQUIN A.S.
Chantal LICHTENBERGER A.S.
Gabriel GARDES A.T.D. Quart Monde
Anne Marie ROBIER C.S.
Gisèle POUJOL C.S.

- Bilan sur nos constats et observations à ce jour, portant sur ce qui " gêne " les usagers dans le fait d'être "illettrés".
- Ce sont des observations malgré tout suggestives . Aussi pour qu'une ou plusieurs actions mises en place soit réellement efficaces, c'est à dire répondent vraiment à un besoin, nous avons décidé d'effectuer au préalable une enquête auprès de la population du quartier . L'outil dont nous nous servirons à cet effet sera un questionnaire .
- Le principe d'enquête est donc retenu pour la population de la Sauvegarde et des " barres 200 et 210 " qui fréquentent aussi le Centre Social .
- Les points importants retenus :
 - . Bien définir, et annoncer aux gens, le pourquoi de cette enquête (objectifs précisés dans la présentation du questionnaire) .
 - . Lors de l'enquête présenter en même temps, une échéance qui sera le résultat d'enquête, après dépouillement, ce qui peut correspondre à une rencontre avec un aspect festif par exemple . Et penser à préparer cette rencontre avec les gens du quartier
 - . Faire en sorte que l'action soit suivie dans le temps : information, enquête, dépouillement des résultats, présentation de ces résultats à la population , puis mise en place de " solutions " pour répondre aux demandes formulées .

- . Pour l'information préalable : se servir des différentes structures du quartier : écoles, commerçants, marché, radios locales etc...
- . Informer le 2e groupe illettrisme et leur demander une participation active dans cette action (à la réunion du 7 Mai).
- . Le questionnaire devra être prêt fin juin de façon à pouvoir commencer l'enquête en août, puis septembre et octobre, pour que la présentation des résultats se fasse fin octobre (semaine du 21 octobre).

Deux réunions sont prévues pour mettre au point, par écrit, le questionnaire (d'ici là chacun peut y travailler personnellement)

- MARDI 28 MAI 12 H.

- MARDI 4 JUIN 12 H.

(Apportez votre repas : 12 h & 12 H.30
séance de travail : 12 H. 30 - 13 H. 30)

(à rappeler dans
toute correspondance)

C.668

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Personnels concernés : Instituteurs ZEP, IDEN, chefs d'établissement, enseignants de Collège et de LEP dans les ZEP Montchovet et Montreynaud (42)

Zone de recrutement : Locale

Stage ouvert : Aux candidatures d'équipes et candidatures individuelles

OBJECTIFS : Groupe de travail destiné à mettre en place d'autres actions l'année suivante.

CONTENUS : Recherche d'une procédure de formation rassemblant des enseignants ainsi que les autres partenaires (parents, élus, travailleurs sociaux, secteur associatif).

METHODES : Recensement des actions de formation émanant de sources diverses tendant à lutter contre l'illettrisme.
Etablissement de liens plus étroits entre Education nationale d'une part et associations, pour parvenir à une meilleure complémentarité.

RESPONSABLE DE L'ACTION : M. CHANAL animateur F.C. - Ecole Normale de St-Etienne

FORMATEURS

ORGANISATION : Nombre de stages 1 Effectif mini par stage 1
Durée du stage : 3 x 1 journée 1/2 Effectif maxi par stage 10

Horaires :

<u>Stage n°</u>	<u>Dates ou périodes</u>	<u>Lieux</u>
01	A préciser avec le responsable	

REGIME : a) Type de l'action 4 (Cf. page 3)
b) Nombre de jours pris sur le temps scolaire 4,5
c) Remboursements des frais (pour les seuls stagiaires dont la résidence administrative se situe en dehors de l'unité urbaine du lieu de déroulement du stage)
C - Aucun remboursement

LES IMMIGRES, LEURS ENFANTS ET LA LECTURE

C.671

Personnels concernés Enseignants : maternelle, primaire, Collège et partenaires non Education nationale

Zone de recrutement : Académique

Stage ouvert : En priorité aux candidatures d'équipes

OBJECTIFS Situer la lecture dans une problématique d'ensemble (culture et société) et préciser un certain nombre de notions (illettrisme, etc...).

CONTENUS Sensibiliser à la connaissance du public ("les" immigrés).
Imaginer des stratégies d'intervention.

METHODES Données socio-économiques, historiques, psychologiques de l'immigration.
Lire/écrire aujourd'hui ou les pratiques culturelles de la lecture.
Techniques et supports pédagogiques.
Conférences, débats, ateliers.



RESPONSABLE DE L'ACTION Mme Nadine DECOURT, S.C. de M. le Directeur de l'Ecole normale

FORMATEURS Mme Nadine DECOURT prof. agrégé & Mr Joseph TOMASI inst. (CEFISEM E.N.F. Lyon), M. Paul GRAVILLON journaliste au Progrès de Lyon, Mme Jo BECCARIA rédactrice en chef de "Pomme d'Api"

ORGANISATION Nombre de stages 1 Effectif mini par stage 10
Effectif maxi par stage 19

Durée du stage : 6 journées plus assistance et suivi pédagogique

Horaires : 9 h/12 h - 14 h/17 h

<u>Stage n°</u>	<u>Dates ou périodes</u>	<u>Lieux</u>
01	Du 21 au 23 octobre 85 Du 24 au 26 mars 86	CEFISEM - E.N.F. Lyon

REGIME

a) Type de l'action 2 (Cf. page 3)

b) Nombre de jours pris sur le temps scolaire 5

c) Remboursements des frais (pour les seuls stagiaires dont la résidence administrative se situe en dehors de l'unité urbaine du lieu de déroulement du stage)

A - Frais de déplacement + Indemnités